



## GAYA-FORMATION INITIALE PARIS 2019



1<sup>er</sup> module : Du 22-04-19 au 05-05-19 / 2<sup>ème</sup> module : Du 27-05-19 au 09-06-19

À envoyer à : **GAYA Formations-Stages - 11 Passage St. Pierre Amelot 75011- Paris**

Pour tout renseignement complémentaire, écrivez à : [formation@yoga-paris.com](mailto:formation@yoga-paris.com)

Informations sur le site : <http://gerardarnaudyoga.com/>

NOM, Prénom(s) : .....

Adresse : .....Code Postal : .....

Ville / Pays : .....Profession : .....

Téléphone : .....e-mail : .....

Date de naissance : .....Date de l'entretien avec Gérard Arnaud : .....

Style(s) de yoga pratiqué(s) : .....

Envoyez-nous un descriptif de votre parcours et contactez- nous avant l'inscription à : [formation@yoga-paris.com](mailto:formation@yoga-paris.com)

### Places limitées :

Les places sont attribuées selon l'ordre d'arrivée de l'inscription sous réserve du nombre de places disponibles

**Tarif : 2 600 € à l'ordre de GAYA**

❖ Possibilité de régler en 3 fois si inscription avant le 30 décembre 2018 à envoyer en un seul courrier.

❖ L'inscription est confirmée après réception du bulletin plus règlement total de la formation

Si règlement par virement : Envoyer un e-mail à : [formation@yoga-paris.com](mailto:formation@yoga-paris.com)

Les 2 modules de formation sont absolument suivis à Paris. En cas d'absence aux cours, les séances de récupération seront payantes.

**Après inscription aucun report ni modification ne sera possible.**

**En cas de désistement à la formation , il sera recevable uniquement par e-mail.**

- **Pour toute annulation après encaissement d'un ou des acomptes, aucun remboursement ne sera effectué.**
- **Si annulation après encaissement total du règlement, le remboursement sera sur la somme totale encaissée. Si l'annulation intervient :**
  - Plus de 60 jours avant le début de la formation, 80% de remboursement
  - Du 31<sup>ème</sup> au 60<sup>ème</sup> jour avant le début de la formation, 50% de remboursement
  - Du 0 au 30<sup>ème</sup> jour avant le début de la formation, aucun remboursement ne sera consenti.

**Les stages et formations peuvent être agréés AFDAS pour les comédiens, danseurs et métiers du spectacle. Les demandes de prise en charge se font au plus tard 5 mois avant le début de la formation.**

L'élève pratique sous sa responsabilité.

Contact : [formation@yoga-paris.com](mailto:formation@yoga-paris.com)

Date et Signature :